

ALVEA - T-PSO
Actipole Les Tours



FACTURE
FP06122309

46400 ST LAURENT LES TOURS
Tél.: 05 65 38 18 96
Fax :

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

777/1478

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €
324 958 198 R.C.S. AGEN. N° TVA : FR 65 324 958 198
Siège social : 898 Route de la Teinture
47200 Montpouillan

www.proxi-totalenergies.fr

GAEC DE SCAUMELS
MR LAFRAGETTE PIERRE
SCAUMELS
46100 VIAZAC

ADRESSE DE LIVRAISON	GAEC		ADRESSE DE FACTURATION
	DE SCAUMELS		
	LIEU DIT SCAUMELS		
	CUVE DIESEL		
	46100	VIAZAC	
N° CLIENT		DATE	
SCE/85681074		05/04/2024	

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U. T.T.C.	P.U. H.T.		P.U. NET H.T.	MONTANT H.T.
P00033 EXCELLIUM PRO	750,00 L				1510,00 / 1000L	1132,50
P09053 Livraison Inférieure à 1000 L PP	1,00 U				OFFERT	0,00

CONDITIONS DE PAIEMENT		BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
LCR 30j nets ÉCHÉANCE 05/05/2024		1 132,50	20	226,50	€ H.T.	1132,50 E
					€ T.V.A.	226,50 E
					NET A PAYER	1359,00 E

Un petit geste pour la planète : optez pour la dématérialisation de vos factures !

- Fioul
- Carburants-Lubrifiants
- STATIONS ELAN-TotalEnergies CONTACT
- CARTES de TotalEnergies
- Gaz naturel-Electricité
- AdBlue®-CLEARNOX
- Pellets-Bûches
- Photovoltaïque-CEE
- Bornes Electriques

ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

Alvéa - T-PSO
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

▼ Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessus			
N° CLIENT	85681074	N°	FP06122309
DATE	05/04/2024	NET A PAYER	1 359,00
LCR			



